L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 30 JANVIER 1886. 59me Année

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI 30 JANVIER 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse d'Encan Arcade.

PAR LE SHÉRIF—La cale et le corps du bateau à vapeur ou navire "Godfrey T. Johnson," avec machines, engins, etc.

PAR MATHER & HOMES—Propriété de valeur dans le Premier District. Maison cottage double, No 291 rue Dryades.

Bourse d'Encan St-Charles.

PAR HOEY & O'CONNOR—Propriété McDonoghvill—Le magasin de façade en granite, No 46 rue Carondelet. Maison et terrain rue Canal. Vacherie et Jardin, ilet sur la rue St-Louis. Action d'assurance. Aussi au No 89 rue Magazine, réclamations diverses.

PAR B. ONORATO—Propriété enjolivée dans le Sixième District.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Propriétés de valeur améliorées dans le Premier et le Quatrième District. Magnifique emplacement de commerce, coin des rues Deuxième et St-Denis. Propriété à deux corps de logis de valeur, rue Deuxième, près du marché de la rue Deuxième. Joli cottage en bois avec deux corps de logis, rue St-Denis, entre les rues Première et Deuxième. Maison en bois rue Claiborne, près de la rue Clio.

La crise ministérielle en Angleterre.

Un événement très grave vient de se passer à la Chambre des Communes. Ce que nous avions prédit, nous et bien d'autres qui ne se piquent pas plus que nous d'être prophètes, est arrivé comme nous le pensions et beaucoup plus tôt que nous le pensions.

On se rappelle le défi téméraire, presqu'insensé, porté par le discours de la reine à l'Angleterre libérale et à l'Irlande opprimée. Ce défi avait été plus accentué encore par les paroles hautaines, menaçantes, de Lord Salisbury.

Le monde a pu, tout d'abord, en lisant le compte-rendu de la séance où l'on a, très malheureusement, fait jouer à la Reine Victoria un assez triste rôle, s'étonner de la modération de langage de M. Gladstone, de la quasi-timidité de celui de M. Parnell. C'est qu'il y a eu véritable surprise, c'est que—fait que ne mentionnent pas les dépêches ordinaires—on avait pris les plus grandes précautions pour que non seulement le texte, mais même l'esprit du discours du trône restassent profondément secrets. C'est à cette ignorance complète qu'il faut attribuer l'attitude ultra modérée de l'agitateur irlandais, dans cette première séance.

Les menaces de Lord Salisbury ne se sont pas fait attendre. L'organe du cabinet conservateur, à la Chambre des Communes, Sir Michael Hicks Beach, a, dans la séance du 26, présenté un projet de loi ayant pour objet la suppression de la Ligue Nationale Irlandaise. C'était un coup droit porté en pleine poitrine à MM. Gladstone et Parnell.

Nous l'avouons franchement: dès le commencement, nous avions cru que le cabinet s'était assuré que, sur la question irlandaise, M. Gladstone serait abandonné par le parti libéral; autrement, la ligne de conduite qu'il suivait ne pouvait que le conduire à sa perte; il commettait une folie. Nous avions trop présumé de l'habileté du cabinet; il est allé aveuglément se briser la tête contre un mur. C'est vraiment à croire qu'il l'a fait exprès, qu'il a voulu sortir, brusquement, d'une situation inextricable et secouer le fardeau d'un pouvoir qu'il ne pouvait plus porter. Les libéraux ont suivi fidèlement leur chef; il n'y a eu que quelques désertions, celles de [illegible] de Hartington, de M. Goschen, de [illegible] collègues, et de quelques-uns [illegible] suivants, mais le gros du parti a [illegible], sans hésitation, comme un seul homme.

Ce qu'il y a de plus triste pour le ministère déchu, c'est qu'il n'est même pas tombé avec honneur, avec fracas, sur une grande question, comme celle du *Home Rule*, qui lui permettait, peut-être, de se relever, en dissolvant la Chambre, en faisant un nouvel appel au corps électoral. Les libéraux l'ont jeté, malgré lui, sur une question purement anglaise, et il est allé s'échouer, piteusement, sur une question de travailleurs des champs et de distribution des terres. Un radical, M. Jesse Collings, est venu demander à la Chambre d'exprimer ses regrets de ce que la reine eût passé la question sous silence, et, en dépit de sir Michael Hicks Beach, l'amendement a été voté par 329 voix contre 250, c'est-à-dire par une majorité de 79.

Le coup était rude; ajoutons qu'il était mérité.

Est-ce à dire que M. Gladstone soit dans une position brillante et qu'il n'ait plus, comme un général vainqueur, qu'à monter au Capitole? Il s'en faut de beaucoup. En réalité, ce n'est pas lui qui a remporté la victoire—c'est M. Parnell. La preuve, c'est que si les conservateurs avaient su ou avaient pu, par des concessions convenables, attirer à eux les nationalistes, ils auraient obtenu une majorité considérable, que l'on ne porte pas à moins de 60 à 70 voix.

Voilà donc M. Parnell complètement maître de la place. Il tient en mains la balance du pouvoir et il sait, évidemment, en faire un habile usage. Il est en passe de faire la loi au Parlement, au gouvernement lui-même; il peut tirer ce qu'il veut des cabinets; il lui est loisible de les faire tomber successivement, les uns sur les autres et les uns par les autres. Les journaux anglais ne se gênent pas pour gloser sur l'instabilité des ministères de la République française; ceux de leur pays sont absolument dans le même cas.

Que M. Gladstone ou tout autre essaie de tenir la dragée haute à M. Parnell, ou de manquer à une promesse qu'il lui aura faite, et il croulera immédiatement, sans plus de résistance que Lord Salisbury. Nous disons: ou tout autre, parce qu'il n'est pas impossible que la reine essaie d'échapper à l'humiliation d'une [illegible] marche près de M. Gladstone, après la [illegible] été que lui ont fait commettre ses ma[illegible] droits conseillers, dans son discours [illegible] ouverture du Parlement. Nous ne [illegible] voyons cependant pas le moyen d'y échapper. Quoi qu'en dise ou qu'on [illegible] asse, l'Angleterre est foncièrement libérale, comme la France, foncièrement centre-gauche, ou républicaine modérée, et c'est précisément parce que les [illegible] gouvernants ne veulent pas se plier [illegible] bon gré aux vœux des populations, [illegible] assistons aux crises politiques [illegible] portent la responsabilité et dont [illegible] sont victimes les deux pays.

[illegible] appartient donc à M. Glad[stone] [illegible] rendra, dès demain, si ce [illegible] même. Mais on a beau [illegible] ral et un réforma[teur] [illegible] du terme—là est, [illegible] eur de l'homme [illegible] n'en est [illegible]

tionalistes se montreront intraitables—l'autorité la plus absolue sur la police.

Voilà tout—pour le moment du moins. On voit que M. Parnell est bon prince, mais au yeux d'un ministre anglais, ce doit être énorme. Nous ne serions pas étonnés que ce ne fût beaucoup plus que M. Gladstone est capable de lui donner; car, enfin, il n'est pas seul, il a derrière lui tout un parti et en supposant qu'il ait la bonne volonté de céder tout ce qu'on réclame de lui, reste à savoir jusqu'où le groupe qu'il conduit voudra le suivre dans cette voie.

L'avenir, comme on le voit, est gros de complications, de dangers. M. Gladstone seul peut éviter une série de crises très graves à son pays. On le dit en pourparlers avec M. Parnell. Saura-t-il, à l'aide d'une savante combinaison, d'un compromis habile, enchaîner le redoutable meneur irlandais à son char? Verra-t-on, comme on l'annonce, surgir un cabinet demi-Home Ruler, comprenant parmi ses membres un Healy ou un Parnell? C'est le seul moyen de sortir de l'impasse et d'avoir un peu de stabilité dans le gouvernement. Mais pour peu qu'on jette un regard sur le passé, on reste étonné des progrès accomplis et du chemin parcouru, autant en Angleterre que dans l'île-sœur.

"Mânes de nos aïeux, pourraient s'écrier les vieux Lords en détresse, que diriez-vous si, sortant de vos tombeaux, vous pouviez assister à ce qui se passe et contempler les ruines de votre antique édifice! L'Irlande mène l'Angleterre, en attendant qu'elle s'en affranchisse! Le torysme n'est plus, et les conservateurs ont dépassé les whigs de jadis! Le libéralisme a versé dans le radicalisme, qui, lui-même, commence à saper les bases vénérables de la grande propriété! Et voilà que le Cabinet qui était notre dernier espoir au milieu de la tempête, est englouti sous un amendement qui a une forte odeur de socialisme! Où allons-nous? Qui nous sauvera de l'abîme qui s'ouvre sous nos pas?"

L'honorable ALFRED IRION, qui défend les intérêts du sixième district de la Louisiane au Congrès, avec le zèle, l'habileté et le patriotisme qu'il a déployés dans toutes les fonctions auxquelles il a été appelé, se montrera, lorsque viendra le moment, parmi les protecteurs énergiques et intelligents de l'industrie de la soie dans l'Union et en Louisiane.

Représentant, plus directement que les délégués du premier et du deuxième districts, la partie de l'Etat où, croyons-nous, se cultive le plus grand nombre de mûriers, et la paroisse St-Tammany, où se trouve la filature que le gouvernement soutenait tout récemment encore—nous avons la conviction qu'il remplira dignement son mandat, et l'espoir que son influence et ses efforts, joints à ceux des honorables LOUIS ST-MARTIN et MICHAEL HAHN, nous vaudront le maintien d'un établissement, la prospérité d'une industrie qui nous semblent devoir beaucoup contribuer au relèvement, à la richesse de la Louisiane.

Théâtre de l'Opéra.

Dimanche soir: **Le Cœur et la main.**

Les billets sont en vente au contrôle, à l'Etoile Rouge.

Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1886.

Messieurs les Editeurs de l'*Abeille*,

Les Directeurs de l'Union Française vous prient de leur permettre d'adresser, par l'intermédiaire de votre estimable journal, des remerciements aux personnes qui ont bien voulu contribuer, à titre gracieux, à la représentation donnée, samedi dernier, au bénéfice de la Société.

Ils offrent l'expression de leur reconnaissance à Mme Caisso, à MM. Caisso, Marchand, Chamonin, qui ont mis à notre disposition leur précieux concours artistique pour l'intermède; à M. Martin, chef d'orchestre, et à M. Marcus, accompagnateur, pour leurs services désintéressés; à M. Arthur Durieu, dont l'initiative nous a valu l'apparition à l'orchestre des musiciens de l'Exposition, surprise aussi agréable pour les spectateurs que pour la Société.

Nos remerciements aussi à la presse pour son généreux appui, et à ce nombreux et sympathique public qui a répondu cordialement, comme toujours, à l'appel de l'Union Française.

Veuillez agréer, Messieurs les Editeurs, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

LES DIRECTEURS DE
L'UNION FRANÇAISE.

Giroflé-Girofla en matinée aujourd'hui. M. Tony Reine, remis de son indisposition, jouera le rôle de Boléro.

LOUISIANE.

Le *Louisiana Democrat* Alexandrie, paroisse Rapides, du 27 janvier:

Nos anciens habitants assistent à deux choses bien étranges: des froids extraordinaires et la disparition de l'argent. Le service des signaux nous dit que le froid nous vient du Pôle nord ou des environs, par la voie des montagnes Rocheuses, mais qui nous dira où est passé l'argent? Il n'en reste plus assez dans la circulation, pour faire face aux besoins des échanges et du petit commerce d'Alexandrie. Qu'il soit accaparé, que la monnaie courante soit concentrée en quelques mains, cela est évident, cela saute à tous les yeux, et le dollar a acquis une puissance énorme. Avec un seul dollar, on peut acheter 18 livres de sucre de nos planteurs, 12 livres de leur coton. Quelle est la raison de cette rareté de l'argent? Le voici:

Notre capital est tout entier en terres et ces terres sont, en fait, sans aucune valeur sérieuse. Cela vient, en partie, du manque de travail et de bras; en partie, des mauvaises récoltes; en partie, du manque de confiance et du système ruineux des taxes sur hypothèques, lequel empêche les emprunts hypothécaires.

Le Congrès a ordonné la frappe mensuelle de deux millions et demi en argent, mais les fonctionnaires du Trésor enferment tout cet argent dans leurs caveaux et jettent l'or au dehors. Les spéculateurs accaparent le précieux métal et n'en augmentent que trop la valeur. C'est une conspiration ourdie contre les masses, qui en souffrent. Le capital, qui a peur du travail, voudrait le tenir en respect, le forcer à un labeur constant qui lui prenne tout son temps. C'est le seul moyen de lui lier les mains, de lui fermer la bouche. Le travailleur gagnant à peine de quoi se procurer les nécessités de la vie, ne peut rien mettre de coté pour faire des achats et entretenir le commerce.

Les magasins chôment, faute d'acheteurs. Ni l'ouvrier ni le marchand n'ont de quoi payer le médecin, dont la profession ne rapporte plus. Personne n'a plus de quoi faire de contrats, par conséquent il n'y a plus moyen de les violer, et l'homme de loi se trouve ainsi sans clientèle. On peut en dire autant du dentiste, du boucher, du boulanger, du fabricant d'huile ou de chandelles. La détresse est partout. Nous ressemblons au docteur qui saurait parfaitement le mal de son patient, mais qui ne pourrait lui fournir les médicaments nécessaires pour le guérir. Voilà, précisément, la prescription qu'il faut trouver et administrer au malade.

TOBIAS.

—Vendredi dernier, 22 courant, un train spécial de la ligne Morgan est arrivé ici avec le surintendant, le sous-administrateur général Kruttschnitt et le directeur de la voie; ils faisaient une tournée d'inspection.

—Décédé, M. James Gorrety, à l'âge de 55 ans. C'était un ancien soldat confédéré. Il avait servi dans la brigade Nicholls.

Le *Times*, Shreveport, paroisse Caddo, Louisiane, du 21 janvier:

Hier, à midi, a traversé notre ville un train de 18 wagons venant de Houston, Texas. La compagnie East et West Texas a jeté un pont provisoire sur la rivière Sabine, pour relier Shreveport à Houston. Le pont a été mis à l'épreuve et déclaré parfaitement solide. Le nouveau service va être régularisé dans quelques jours. Des trains de fret vont marcher entre les deux villes. C'est une nouvelle voie ouverte pour le transport de notre coton. On l'embarquera à Galveston pour l'expédier sur Boston, New York et Liverpool.

—Décédé, à l'âge de 68 ans, M. H. [illegible], un des citoyens les plus estimés de notre localité. Il était né à [illegible], Alsace, France, et avait servi [sous] Napoléon III. Il faisait le commerce à Shreveport, depuis 1855.

RETOUR DE M. TRUY À LA NOUVELLE-ORLÉANS.—Nous avons reçu, hier, la visite de M. Truy consul suppléant, détaché de New York, pour venir gérer le consulat de la Nouvelle-Orléans. M. Truy n'est pas un nouveau venu parmi nous; il a fait ici, l'an dernier, toute la saison de l'Exposition; puis il y a géré le consulat, pendant plusieurs mois, à la satisfaction de tous; il s'y est fait de nombreux et chaleureux amis qui salueront son retour avec joie. Nous croyons être l'écho de la colonie française, en souhaitant, de nouveau, la bienvenue à M. Truy.

L'honorable James B. Eustis, représentant de la Louisiane au Sénat des Etats-Unis, nous a adressé, de Washington, un exemplaire de l'admirable discours qu'il a prononcé, dernièrement, sur la frappe de l'argent, et qui a eu beaucoup de retentissement dans le pays.

"Le Cœur et la Main." dimanche, à l'Opéra.

Nous lisons, dans le *Journal du Havre* du 13 janvier, sous le titre: "la concurrence allemande":

La fabrique lyonnaise s'est préoccupée, depuis longtemps, des moyens de combattre, à l'étranger, la concurrence allemande. Il a même été question d'introduire dans la trame des tissus, une marque de fabrique spéciale, qui ne pourrait être imitée et qui déterminerait d'une façon exacte, l'origine des tissus. Mais ce procédé n'est pas applicable à une foule d'autres articles, dont la seule marque possible, est l'étiquette d'une maison française, apposée sur la boite ou les cartons qui les contiennent. Cette étiquette peut être aisément imitée, et il est assez difficile d'arrêter la contrefaçon en pays étranger, surtout lorsque centrefaçon peut être facilitée dans notre propre pays, par la coupable compromission de maisons françaises.

C'est ce que nous révèle un jugement du tribunal de Lyon. Voyant que le public français refusait leurs marchandises quand il en connaissait l'origine, nos voisins ont imité les marques françaises; et, après avoir fabriqué un certain nombre d'objets, ils les envoient dans une ville de France avec transit sur Paris. A Paris, les marchandises emmagasinées sont soigneusement étiquetées d'une marque de fabrique parisienne, et, ensuite, on les dirige sur la ville indiquée, où elles parviennent comme si elles provenaient de la capitale de la France.

La maison Parent et Ce a eu la preuve de cette déloyale opération en s'apercevant que deux fabricants de boutons, établis à Lyon, vendaient des boutons revêtus de deux ruches et de nombreux accessoires semblables à ceux de leur maison, et portant, en outre, le nom de *Paris*, alors qu'ils avaient été fabriqués à Barmen (Allemagne).

En présence de cette imitation frauduleuse, MM. Parent & Ce ont assigné ces industriels devant le tribunal de Lyon (chambre civile.)

Voici le texte du jugement qui a été rendu par le tribunal:

"Le tribunal, sur l'application de la loi du 21 juillet 1824 pour usurpation du nom de Paris,

"Attendu qu'il résulte des déclarations de B.... lui-même dans le procès-verbal du 30 juillet 1883, que les cartons sur lesquels sont fixés les boutons, quoique fabriqués en Prusse, portent le nom de Paris, qui, ainsi placé, ne permet pas de supposer autre chose, sinon que c'est à Paris qu'ils ont été fabriqués; que, vainement les défendeurs articulent-ils que ce mot de *Paris* vent dire *nouveautés de Paris, modes de Paris, nouveautés parisiennes*; que le contraire a été jugé par la Cour de cassation; que, sur ce point encore, ils ne peuvent ni l'un ni l'autre exciper de leur bonne foi, B.... sachant parfaitement que les objets étaient fabriqués ailleurs qu'à Paris;

"Sur les réparations demandées:

"Ordonne la confiscation des objets saisis au profit de Parent & Ce:

"Dit, en outre, que c'est frauduleusement et contre tout droit que le nom de *Paris* a été apposé et figure sur les objets saisis;

"Fait défense à B.... et à B.... de fabriquer et de vendre à l'avenir des cartons et bottes de boutons marqués soit de l'emblème à la Ruche (marque spéciale de M. Parent), soit portant le nom de *Paris*;

"Et, pour le préjudice causé, condamne les défendeurs à payer à Parent et Ce la somme de 3,000 fr. à titre de dommages-intérêts;

"Les condamne solidairement en tous les dépens."

Le préfet de police, à Paris, a adressé, aux différents fonctionnaires chargés de la surveillance de la voie publique, une circulaire aux termes de laquelle toute voiture, de quelque espèce que ce soit, devra être conduite au pas dans les marchés, rues étroites, aux détours des rues et carrefours, à la descente des ponts et sur tous les points de la voie publique où il existera soit une pente rapide, soit un obstacle quelconque à la circulation.

En outre, les voitures devront passer à une distance d'au moins 70 centimètres des trottoirs.

La fréquence des accidents rendait indispensable cette circulaire, basée sur des ordonnances déjà anciennes.

M. Gragnon a prescrit, en outre, qu'à l'avenir les tuyaux adducteurs des pompes qui servent à monter la bière dans les brasseries et cafés soient désormais en verre ou en étain fin, à l'exclusion absolue de tout autre métal altérable, notamment du plomb.

On a signalé, l'année dernière, le danger que la nouvelle mesure est destinée à prévenir.

Ce danger s'étend à toute canalisation faite au moyen de tuyaux en plomb. Le corps médical s'est énergiquement prononcé sur ce sujet.

A la séance du 12 janvier de l'Académie de médecine, de Paris, M. Maurice Perrin a présenté quelques observations intéressantes qui lui ont été suggérées par la dernière communication de M. Panas. Depuis longtemps, dans l'opération de la cataracte, il a abandonné la méthode allemande pour revenir au procédé français à peine modifié; mais il croit à la nécessité fréquente de faire l'iridectomie. M. Perrin n'enlève pas un lambeau de l'iris toutes les fois qu'il opère une cataracte, mais il le fait dans beaucoup de cas, par exemple, si l'iris a été contus, s'il fait saillie entre les lèvres de la plaie cornéenne, etc. En agissant ainsi, en prenant soin de n'opérer qu'avec des instruments absolument propres, M. Perrin, depuis treize ans, n'a vu que trois fois la cornée suppurer.

Il ne croit donc pas à l'utilité du lavage antiseptique intraoculaire préconisé par M. Panas. C'est à l'habileté de ce chirurgien, à l'état de santé de ses opérés, qu'il faut attribuer les succès dont il gratifie sa méthode. Il est remarquable, en effet, que les trois cas dans lesquels M. Perrin a eu à déplorer la suppuration de la cornée se sont présentés chez des individus qui avaient une santé profondément atteinte: deux étaient diabétiques, le troisième était en proie à une affection très douloureuse de la face. Chez ces trois personnes, d'ailleurs, la lésion de la cornée s'est produite tardivement, au bout de quinze et de quarante-cinq jours. Est-il acceptable de l'attribuer à l'introduction de microbes dans l'œil? Ainsi l'antisepsie intraoculaire est inutile; elle pourrait être nuisible en augmentant la durée de l'opération, en provoquant des troubles réflexes.

Une brillante cérémonie a eu lieu, le 11 janvier, au Cercle catholique du Luxembourg, Paris, à l'occasion du trente-quatrième anniversaire de la fondation de ce cercle.

La messe de neuf heures a été chantée par M. l'abbé Pisani, aumônier. Le soir, une fête musicale et dramatique réunissait les membres du cercle et leurs familles dans les salons de l'établissement.

Les représentants des cinq cantons de la Suisse romande, réunis en conférence pour s'occuper du chemin de fer du Simplon, ont décidé de travailler à la réalisation de l'entreprise de concert avec la Compagnie de la Suisse occidentale et de tenter d'obtenir les capitaux nécessaires.

Le projet de construction du canal de la mer du Nord à la Baltique est venu, le 9 janvier, en discussion au Reichstag.

Le premier orateur a été M. Brömel, qui a défendu le projet destiné, a-t-il dit, à augmenter la force défensive de l'Allemagne et à procurer des avantages au commerce, mais en examinant successivement et en faisant valoir des objections que M. de Botticher, le secrétaire d'Etat de l'intérieur s'est efforcé de détruire. On sait que l'examen du projet a été renvoyé à une commission de 21 membres.

LEONIS XIII CARMINA.

Les poésies de Léon XIII.

Le premier des Papes du monde moderne qui ait pris la croix de bois—cette croix qui a sauvé le monde—suivant l'éloquente parole de Montlosier à l'Assemblée Constituante de 1789, est un des lettrés les plus éminents de ce siècle. Le seul délassement qu'il se soit permis durant les trente-deux années de son épiscopat à Pérouse—une manière d'exil—et les huit années de son pontificat suprême, dans sa claustration glorieuse du Vatican, est la composition de petits poëmes, dans la langue de Virgile, d'Horace et de Dante.

Le professeur Jérémie Brunelli les a réunis dans un beau volume petit in-4o, pour lequel il a mis à contribution les richesses de la typographie italienne. Le Saint-Père a permis qu'on le mît en vente au profit du patronage d'Udine qu'il protège spécialement. A Paris, les catholiques le trouveront à la librairie Palmé, 76, rue des Saints-Pères.

Je viens de le parcourir avec une impatiente curiosité—écrit un collaborateur du *Figaro*. Il y a là des hymnes sacrées d'une exquise sentiment, dont les strophes ont les mêmes désinences. La rime est née dans les chants naïfs des vieilles cathédrales. La forme est très variée, et telle est l'habileté de l'écrivain pontifical qu'il a fait sa propre authobiographie, tout comme ses maîtres Virgile et Horace, dans un petit poème charmant qui a pour titre:

DE SE IPSO
ANNO M D C C C L X X V
(Sur lui-même, 1875.)

Il y raconte son heureuse jeunesse dans les montagnes de Carpineto, ses premières études chez les Jésuites:

Atque in Loyolaga excolit ede plum.

Il rappelle la moisson de couronnes qu'écolier, il fit à Rome; il passe en revue toute sa carrière: sa nonciature en Belgique auprès du roi Léopold 1er, mission dont le souvenir est toujours des plus agréables à son cœur. Tout cela en beaux vers:

Mais voici ce qui est plus durable: Elevé à la dignité épiscopale par l'onction du Saint-Chrême, tu reçois du Souverain-Pontife la mission d'aller dans le royaume de Belgique affirmer les droits sacrés de Pierre et de l'Eglise romaine. Sur son ordre, tu reviens dans ta patrie; tu quittes ce ciel brumeux et tu revois les plages joyeuses de l'Ausonie!

Les lettres, billets à des amis, simples envois en vers, sont nombreux dans ce beau volume où nos écoliers pourraient se fortifier dans la pratique des langues latine et italienne.

Un jour, Jérémie Brunelli, celui-là même qui s'est fait l'éditeur de ses œuvres poétiques, lui écrit au mois d'août, à l'occasion de sa fête. L'évêque lui répond par quatre distiques charmants:

Pendant que je me plonge dans les flots de la vieille Adriatique, sous le signe du Cancer, et que la brise caressante du golfe azuré rafraîchit mon corps,

Tu me souhaites une bonne santé, et c'est le jour de Saint-Joachim, que tu me donnes ce gage cher de ton amitié.

Brunelli, que les remercîments éclos sous la plume du poète égalent la douceur de tes souhaits et soient dignes de ton cœur;

Je te renvoie vers pour vers, vœux pour vœux. Que le bon Dieu te conserve en santé.

Au jeune Roger, un de ses condisciples et amis, qui avait repoussé les assauts d'une courtisane, il avait dédié quatre vers enflammés qui rappellent les plus beaux passages d'Horace:

Qu'est-ce donc qui tenue ton âme, toi dont les joues disparaissent sous le fard, courtisane au visage éhonté, à l'allure impudique? Vite! Loin d'ici, Amaryllis.

De tes lèvres de courtisane suinte un venin mortel, et, chose horrible à penser, tu entretiens dans ton cœur une plaie hideuse.

La muse du poète-pontife se plaît dans la variété des sujets, comme on le voit. En voici une dernière preuve. En parcourant le volume, on se trouve en face d'un titre étrange:

ARS PHOTOGRAPHICA.

Eh bien! ce sont tout simplement deux strophes exquises:

Image brillante qui jaillis sous les traits du soleil, comme tu nous rends vivants la splendeur du front, l'éclat des yeux et la grâce du visage.

O merveilleuse puissance du génie et miracle nouveau! Apelle, qui reproduisit si fidèlement la nature, ne serait pas arrivé à une plus belle ressemblance.

Chassé de son palais épiscopal de Pérouse par la Révolution victorieuse et intolérante, le cardinal Joachim Pecci se retira dans son séminaire. Il veillait à tout, dit Jérémie Brunelli: à l'observation de la discipline, comme au progrès des études. Et son biographe rappelle à ce sujet une curieuse anecdote.

J'étais professeur de belles-lettres au séminaire, et, un jour, pour une cause dont je ne me souviens pas très bien, je me trouvai en retard pour l'ouverture de mon cours. J'entre, un peu à la hâte, dans la salle et, que vois-je dans ma chaire? S. Em. le cardinal-évêque Pecci qui, au pied levé, me remplaçait et analysait le *Pro Milone*, aux enfants ravis. Je le suppliai de continuer son éloquente conférence, et me mis au nombre des auditeurs.

On pensera comme moi, après cette anecdote, que ce grand Pape, faisant la classe avec bonheur, quelques mois à peine avant son avènement au trône pontifical, a donné un exemple que fort peu de démocrates seraient capables de suivre.

Comme la vente des billets est commencée, ceux qui voudront voir le **Cœur et la Main**, dimanche, feront bien de ne pas tarder à les retenir.

Les journaux de Paris du 13 janvier nous apprennent que le ministre du commerce de France, contrairement aux informations publiées, n'a pas encore pris de décision au sujet de l'Exposition de 1889. Il étudie les divers systèmes en présence: exécution directe par l'Etat, exécution par l'entreprise privée, constitution d'une Société de garantie avec la participation de l'Etat.

M. Lockroy, tout en étant favorable à l'idée d'une Exposition universelle, n'a pas encore résolu cette question. Les agens à l'extérieur vont être chargés de demander officieusement aux puissances auprès desquelles ils sont accrédités si elles accepteraient de prendre part à l'Exposition.

Enfin, il a été décidé qu'en aucun cas il n'y aurait de commissaire général. Si c'est le système de l'exécution par l'Etat qui prévaut, on nommera une commission technique. Dans les autres cas, il y aura seulement une commission de contrôle.

On sait que la décision du conseil municipal de Paris relative à la création d'une Bourse de commerce a été approuvée, il y a quelques jours, par une loi.

En exécution de cette décision, il sera procédé, le mardi, 2 février 1886, au palais du tribunal de commerce, à l'adjudication, au plus offrant et sur soumissions cachetées, du bail pour soixante années; 1. des bâtiments de la Halle aux blés, à la charge, par l'adjudicataire, d'en effectuer la transformation en Bourse de commerce; 2. de deux îlots, d'une contenance approximative de 2,630 mètres de terrain situés entre ladite halle et le prolongement de la rue du Louvre, à la charge, par l'adjudicataire, d'y élever des bâtiments à l'usage du commerce et de l'industrie.

La mise à prix du bail est fixée à 300,000 francs par an.

Le rendez-vous: **L'Opéra!**

M. Jules Roche, en France, a l'intention de déposer une proposition analogue à la proposition allemande, tendant à donner à l'Etat le monopole de l'alcool.

Le gouvernement français a commandé, récemment, à trois maisons de construction, six canots rapides, les uns de 12m,50, les autres de 13 mètres, destinés à l'armement de nos grands bâtiments. Ces canots auront une machine de 80 chevaux indiqués et devront filer, les uns 12 nœuds, les autres 13 nœuds. Quatre seront en acier et deux en bronze à canon.

Ces canots pèseront moins de 8 tonnes et seront donc très faciles à embarquer et à débarquer à la mer. Ils seront installés en porte-torpilles et armés d'un canon-revolver. Cet armement permettra de les utiliser comme contre-torpilleurs.

Attention lecteurs.

Le propriété foncière est le meilleur placement d'argent.

MM. Girardey & Cie., encanteurs, signalent à l'attention du public leur vente à l'enchère, samedi, 30 de ce mois, à la Bourse d'Encan, des propriétés foncières de François Saulet et autres, propriétés situées en ville et dont la liste est longue, comprenant des magasins et des maisons de résidence dans les Premier, Deuxième, Troisième et Quatrième Districts, avantageusement situés et présentant toutes les garanties d'excellents placements d'argent.

La vente sera positive et sans réserve. Voir les annonces qui donnent les descriptions des propriétés et font connaître les conditions de la vente.

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier, marchand-tailleur, rue Carondelet, No 44, entre Gravier et Union.

De nouvelles mines de charbon viennent d'être découvertes dans les communes de Septèmes, Cabriès, les Pennes et Bouc, dans l'arrondissement d'Aix, Bouches-du-Rhône, France. Une société de négociants marseillais s'est constituée immédiatement pour les exploiter.

On donne comme certain que le cabinet Freycinet a mis dans son programme la réforme judiciaire au point de vue de la réduction des frais et de la simplification de la procédure.

Une correspondance anglaise annonce que le général Trochu serait gravement malade.

Décédé hier, à une heure et demie de l'après-midi, à l'âge de soixante-dix ans, Dr. CHARLES C. TURPIN. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à l'enterrement qui aura lieu CETTE APRÈS-MIDI à 3 heures et demie, de sa dernière résidence, 240 rue Royale, entre St-Philippe et Ursulines.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile. 8 nov—1anPP

Dr. Alfred Mercier.
Résidence: 177 rue Washington, entre Chestnut et Colisée. De 3 à 5 heures p. m.
Office: 265 rue Poydras,
Pharmacie de M. John B. Lavigne. De 10 heures à midi. 30jan—1m

Società Italiana di Mutua Beneficenza.
AVVISO.
Tutti i soci della suddetta Società sono pregati di intervenire alle elezioni degli ufficiali della Società
Unione Italiana Garibaldi
che avranno luogo DOMENICA prossima 31 del corrente mese, alle ore 2 P. M.
Per ordine del Presidente, JOHN ROCCHI.
C. JOHN GIORGIA, Segretario.
29 janv—3f

Avis.

$75,000. Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1886.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de M. Dittrichstein, soin de M. Gross, 3 Chambers street, New-York, par l'entremise du German Bank of New-York, deux cinquièmes du billet No. 24,945, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de la Louisiane, cinquièmes qui ont gagné le premier Gros Lot de Soixante-Quinze Mille Piastres, le mardi, 12 janvier 1886, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation des dits cinquièmes au bureau de la Compagnie.
CHAS. SANTANA,
Commis au change et à la collection du Louisiana National Bank, Nlle-Orléans, Lne.
30 janv.—2f PP

Avis.

$75,000. Nouvelle-Orléans, 16 Janvier 1886.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de J. F. Benson, par l'entremise de Jo. Baehr, 927 Main street, Kansas City, Mo., un cinquième du billet No. 24,945 tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Premier Gros Lot de Soixante-Quinze Mille Piastres, le mardi, 12 janvier 1886, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur le New Orleans National Bank sur présentation du dit cinquième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.
30 janv—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$75,000. Nouvelle-Orléans, 18 Janvier 1886.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de J. Schwartz, 734 Cherry street, Kansas City, Mo., par l'intermédiaire du Bank of Commerce de Kansas City, Mo., un cinquième du billet No 24,945, tirage à numero simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Premier Gros Lot de Soixante-quinze Mille Piastres, le Mardi, 12 janvier 1886, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit cinquième au bureau de la Compagnie.
J. E. ADAM,
Coureur du Union National Bank de la Nouvelle-Orléans. 30 jan—2f PP

Avis.

$25,000. Nlle-Orléans, 21 janvier 1886.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Joseph Wittenkeller, Chicago, Ill., un cinquième du billet No 84,321, tirage à numéro simple, classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Second Gros Lot de Vingt-cinq Mille Piastres, le Mardi 12 janvier 1886, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit cinquième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.
30 jan—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$25,000. Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1886.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de E. A. Burnside, Cincinnati, Ohio, un cinquième du billet No 84,321, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—cinquième qui a gagné le deuxième Gros Lot de Vingt-Cinq Mille Piastres, le mardi, 12 janvier 1886, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit cinquième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company,
30 jan—2f PP Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$25,000. Nouvelle-Orléans, 26 janvier 1886.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de A. R. Simmons, 936 rue Elm, Manchester, N. H., un cinquième du billet No 84,321, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Second Gros Lot de Vingt-Cinq Mille Piastres, le mardi, 12 janvier 1886, vendu à Boston, Mass., et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit cinquième au bureau de la compagnie.
HENRY HELM,
Coureur du State National Bank de la Nouvelle-Orléans, Le.
30 janv—2f PP

Avis.

$10,000. Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1886.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de G. Broetzmann et J. C. Kleinfelder & Co., Houston, Texas, un cinquième chacun du billet No. 70,658, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquièmes qui ont gagné le Troisième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 12 janvier 1886, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation des dits cinquièmes au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Wells, Fargo & Co. Express,
30 jan—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$10,000. Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1886.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de W. A. Turner, 10 rue Troisième, et J. B. Martin, 608 rue Howard, San Francisco, Californie, un cinquième chacun du billet No 70,658, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—cinquièmes qui ont gagné le Troisième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 12 janvier 1886, et que les montants en ont été promptement payés sur présentation des dits cinquièmes au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Wells, Fargo & Co.'s Express,
30 jan—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$6,000. Nouvelle-Orléans, 18 janv. 1886.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de W. J. Barnes, Winsor Hotel, Kansas City, Mo., le billet entier No 56,253, tirage à numéro simple, Classe A., de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—billet entier qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Six Mille Piastres, le mardi, 12 janvier 1886, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit billet entier au bureau de la compagnie.
J. E. ADAM,
Coureur de la Union National Bank de la Nouvelle-Orléans,
30 janv—2f PP. Nouvelle-Orléans, Lne.

C. LAZARD & CIE.,
Coin des rues Canal et North Peters.
OFFRENT MAINTENANT A DES PRIX ÉNORMÉMENT RÉDUITS UN IMMENSE
Assortiment de Vêtements d'Automne et d'Hiver, Chapeaux et Linge de Dessous pour Hommes, Jeunes-Gens et Enfants.
Echantillons pour mesures expédiés par la malle, sur demande. Ordres de la campagne sollicités.
11 oct—1an—dim mar jeu sam

D. H. Holmes.
Nous venons de déballer des failles françaises, noires et couleurs, importées directement de Lyon.
Nous recommandons aux amateurs de belle et bonne marchandise, cet article de haute et dernière nouveauté.
Nos prix feront sensation!
155 Canal St
4 oct—6 mois

OFFICIEL.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,
Hôtel de Ville, 26 janvier 1886.

LES lieux ci-après désignés serviront de bureaux d'élection dans chaque precinct du quatrième district représentatif, quatrième ward de la ville de la Nlle-Orléans. Les électeurs dûment qualifiés du dit district représentatif et ward y déposeront leurs bulletins pour un représentant qui devra remplir le mandat non expiré de feu l'Hon. John F. Fitzpatrick.

La dite élection aura lieu SAMEDI, 6 février 1886, de 7 heures du matin à 6 heures du soir.

Quatrième Ward.

1er Precinct—Du fleuve à la rue Dauphine, Canal à St-Louis. Poll—Rue Conti, entre Exchange Alley et Royale.

2e Precinct—De Dauphine à Trémé, rue du Canal à St-Louis. Poll—Canal et Bassin.

3e Precinct—De Trémé à Claiborne, Canal à St-Louis. Poll—Villeré et Douane.

4e Precinct—De Claiborne à Johnson, Canal à St-Louis. Poll—321 rue Bienville.

5e Precinct—De Johnson à Broad, Canal à St-Louis. Poll—491 rue Bienville.

6e Precinct—De Broad au Lac Pontchartrain et de la rue du Canal et du Nouveau Canal au Canal d'Orléans et à la rue St-Louis. Poll—Poste de la Pompe Métairie No 4, rue du Canal.

Les électeurs déposeront leurs bulletins au poll du precinct où ils sont domiciliés.

J. V. GUILLOTTE,
26 jan au 6 fév— Maire.

Ecole Française et Anglaise
De MM. Chas. Caron et C. Théard
No. 129, RUE BOURBON,
OUVRIRA LE 1er FÉVRIER.
Ecole du jour, de $2 à 4 par mois.
Classe du soir, $3 par mois. 26jan—1m

SAM. BANDERA,
Le Roi des Huîtres.
Propriétaire du
Royal Oyster Saloon et Restaurant,
Coin des rues Royale et Toulouse.
Pension à la journée, à la cuisine et au mois. Ouvert jour et nuit.
Entrée pour Dames rue Toulouse.
oct—4 m. Téléphone No 491

MANTEAUX
Nous offrirons cette semaine de véritables BARGAINS en tous genres de
MANTEAUX et de SURTOUTS,
Aussi en
MARCHANDISES de NOEL.
Toiles que Gants de peau, Mouchoirs à Initiales en soie et en toile, Sachets, Extraits et divers articles de fantaisie.
Soieries noires et en couleur, Satins, Velours, etc
Nous offrons aussi un très bon choix de
TAPIS
à des prix réduits.
Venez examiner nos marchandises et vous assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs.
B. & W. CKONER,
20déc—3m **141 rue du Canal.**

Changement de Résidence.
LE DOCTEUR ARTHUR W. DE ROALDES a l'honneur d'annoncer à ses clients qu'il a transféré sa résidence au **No 526 rue St-Charles,** entre Jackson et Joséphine.
Téléphone à sa résidence No 629.
Consultations à son bureau au dessus de l'office du Gaz, de 1 h. à 3 h. Téléphone du bureau No 718. 21jan—1mois—mar jeu dim PP

Dix-neuvième état de situation annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année expirant le 31 décembre 1885:

Primes sur les risques d'incendies	$179,058 81	
Primes sur les risques de mer	4,885 18	
Primes sur les risques de rivières	5,356 64	
Total des primes	$189,300 63	
Ajoutez—Risques non échus de 1884	37,026 32	
Total des primes		$226,326 95
Ajoutez—Intérêt et profits et pertes	$ 27,580 00	
Moins les salaires et les frais généraux	11,764 03	—15,815 97
Fonds de surplus de 1884		15,000 00
Total		$257,142 92
Pertes payées—		
Sur les incendies	$ 68,951 72	
Sur les mers	1,420 56	
Sur les rivières	5,683 75	
	$ 76,056 03	
Réassurances	35,211 89	
Réductions et primes remboursées	48,364 21	
Taxes d'Etat et de ville, corps de sauvetage, service Babcock et souscriptions	9,135 16	
		168,767 29
Profits		$ 88,375 63
Réserve pour—		
Primes non expirées	$ 41,769 60	
Primes non payées	7,268 06	
Dividende 5 pour cent déclaré et payé en juillet 1885	10,000 00	
Dividende 5 pour cent déclaré le 14 janvier 1886	10,000 00	
Fonds de surplus, 1885	17,000 00	
Surplus	2,337 97	
		$88,375 63

ACTIF.

Billets reçus pour primes	$ 1,725 00
Primes en voie de collection	37,163 24
Prêts sur nantissement et hypothèques	19,341 67
Bons des Etats-Unis, consolidés de la ville et bons à primes de ville, valeur du marché	100,708 00
Actions de banques et autres, valeur du marché	46,365 00
Bâtisse No 51 rue du Camp et autres propriétés foncières	78,119 17
Meubles de bureau	2,102 40
Comptant en caisse et en banques	22,851 21—278,875 63

Cet exposé est une juste et exacte copie des livres de cette compagnie.

[Signé] H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 16me jour de janvier 1886.
[Signé] CHAS. E. SEL, Notaire.

Le Bureau des Directeurs, à une réunion tenue le 14 janvier, après avoir mis de côté $2000 pour le fonds de surplus, a résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital, et un dividende de 10 pour cent aux actionnaires, en outre de 15 pour cent de réduction déjà alloués sur les détenteurs de polices dites de "participation nette" pour l'année finissant le 31 décembre 1885, payable sur demande.
17 jan—1m

CHARLES F. GONTHIER.
Marchand Tailleur,
A ouvert, au No 44 de la rue Carondelet, entre Gravier et Union, un magasin, dont son père, M. F. GONTHIER, ci-devant coupeur en chef chez M. Léon Godchaux, aura la direction. Il sera heureux d'y recevoir ses amis et le public.
Il vient de déballer une partie de son stock d'étoffes les plus récentes et choisies avec soin.
30 sept

Dr EDOUARD DUPAQUIER,
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.
270 1/2 rue des Remparts, entre Ursulines et Hôpital.
Consultations: de 7 à 8 h. du matin, et de 4 à 5 de l'après-midi. Le Dimanche de midi à 2 heures. 17 juin PP

Assurances et Banques.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, ce 28 janvier 1886. A une assemblée annuelle des actionnaires tenue le 28 décembre 1885, messieurs

P. Lanaux,	Dan'l Wendling,
Hy. Trémoulet,	John Thibaut,
E. W. Huntington,	J. B. Vinet,
A. D. Lanaux,	Félix Laplante,
A. Lambert,	J. P. Zatarain,
Th. Brierre,	G. Lanaux,

ont élus directeurs pour l'année courante.

Et à une assemblée des directeurs tenue ce jour, M. GEORGE LANAUX a été unanimement réélu Président et LEON SERÉ, secrétaire.
LEON SERÉ,
30 janv—1sem Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, No 188 rue Gravier—Nouvelle-Orléans, le 25 janvier 1886—A une élection tenue le 14 décembre 1885 par les actionnaires de cette Compagnie, les Messieurs dont les noms suivent ont été élus à l'unanimité Directeurs pour l'année courante:

Jno. I. Adams,	Jas. A. Renshaw,
Henry Beer,	John Holmes,
Maurice Stern,	J. A. Chalaron,
G. Lehmann,	Wm. Blake,
Geo. A. Lanaux,	Pearl Wight,
Victor Meyer,	Pierre Poutz,
F. M. Ziegler,	George Dénègre,

A. R. Brousseau.

Et à une assemblée des Directeurs tenue ce jour, M. J. A. CHALARON a été unanimement réélu Président, M. MAURICE STERN Vice-Président et LOUIS BARNETT Secrétaire.
LOUIS BARNETT,
26jan—7f Secrétaire.

Banque Nationale Mutuelle—Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1886.—A l'élection annuelle tenue le 12 de ce mois, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs de cette banque pour l'année courante: Messieurs

L. R. COLEMAN,	P. FOURCHY,
J. T. HARDIE,	J. A. SHAKSPEARE,
B. W. TAYLOR,	G. W. SENTEL,
J. B. WOODS,	I. L. LYONS,

L. C. FALLON.

Et à une assemblée spéciale, ce jour, MM. JOHN T. HARDIE et LLOYD R. COLEMAN ont été réélus à l'unanimité, Président et Vice-Président, respectivement.
JOSEPH MITCHEL,
20jan—10f Caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane—Département de la Banque—Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1886.—Avis—L'élection annuelle des directeurs de cette banque pour servir pendant l'année courante, aura lieu à la banque, le LUNDI, 1er jour de février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
JOS. TARLETON,
2 jan—1m 3 f p s. Caissier

Bureau de la Louisiana Ice Manufacturing Company.—No. 56 rue Front, côté sud.—Nouvelle-Orléans 19 janvier 1886—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie pour servir pendant l'année courante aura lieu, aux bureaux de cette Compagnie, MERCREDI, 3 février 1886, entre 11 heures du matin et 2 heures de l'après-midi. Le livre de transfert sera clos à partir du 28 janvier au 4 février 1886.
JOS. PILIÉ,
19 jan—14t Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Coin des rues White et Labarre.—Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1886.—L'assemblée annuelle des actionnaires pour une élection de directeurs pour l'année suivante, aura lieu au Bureau de la Compagnie, le LUNDI 1er Février 1886, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
P. COUGOT,
26 jan—8t Secrétaire.

LA BOTTE ROUGE!
—À L'ENSEIGNE DE LA—
"BOTTE ROUGE."
Angle des rues Ursulines & Dauphine
BOTTES, SOULIERS,
ET BOTTINES, A BON MARCHÉ.
GEORGE WAGNER.
10 jan—3m—Sam Dim Mer

LA MAISON
Anciennement établie de
Louis Grunewald,
127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne

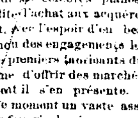

Annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conçu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier. **STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, PEASE** et les meilleures orgues tels que **CLOUGH-WARREN, SCHOENINGER.** Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.
MUSIQUE en feuilles et **INSTRUMENTS de MUSIQUE** de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques. **CAHIERS, LIVRES** de musique et tout ce qui est du genre. Soyez certain de visiter mes magasins avant d'acheter ailleurs; cela vous sera avantageux.
Louis Grunewald,
127 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.
1er oct 85—1an

Médaille de Première Classe
DÉCERNÉE A
A. & H. MYERS,
de Philadelphie, Penn. pour le **Schuylkill Pure Malt Whiskey,** par le jury de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.
E. VERGNES, Agent,
Bureau rue Magazine, 99.
6 oct 85—1an Nlle-Orléans.

ANTOINE CHEVALIER,
No 25 rue Toulouse et No 262 rue Commune.
(CEMENT WORKS) Seul entrepreneur de travaux monolithes. Exécute toutes sortes de travaux en ciment ainsi que grottes, rocailles, vases, tuyaux, bordures de bassins, balustres couvertures de murs, encadrement, têtes de cheminées, écussons et bas reliefs. Prix modiques.
28 nov—3m sam dim mar

Dr. J. B. Perez,
Médecin et Chirurgien.
D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée, et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau
No 6 rue South Rampart.
20marsl—1an

Spectacles, Bals, &c.

THÉATRE ST-CHARLES
DE BIDWELL.
The Star Dramatic Company
DEUX DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS.
PAVEMENTS OF PARIS.
Aujourd'hui à midi. Le soir à 8 heures.
La semaine prochaine—ANNIE PIXLEY.
30jan—1f

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.
Samedi, 30 Janv. Dernière représentation de **MR. M. B. CURTIS.**
Matinée à Midi. Le soir à 8.
SPOT CASH!
30janv—1f

GRAND OPERA HOUSE.
Samedi, 30 Janv. Deux dernières représentations de
SILVER KING!
Matinée à midi. Le soir à 8.
30 janv—1f

ACADÉMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.
Rue St Charles.
Une semaine!
Commençant Dimanche, 31 janv. 1886
Matinées, Mercredi et Samedi.
La Magnifique Troupe de Daniel Frohman
—Dans—
May Blossom! May Blossom!
THE FISHERMAN'S BRIDE.
—Avec—
GEORGIA CAYVAN
Et BENJ. MAGINLEY
et autres, personnel principal, et décors, comme il a été représenté par eux au Madison Square Theatre.
Dimanche, 7 février—M. O. D. BYRON dans sa nouvelle pièce "The Inside Track."
30janv—

THEATRE ST. CHARLES
DE BIDWELL.
Rue St-Charles.
Pour la semaine commençant
DIMANCHE, 31 JANVIER 1886,
Matinées Mardi et Samedi.
Rentrée (après une absence de deux ans) de la COMÉDIENNE FAVORITE,
ANNIE PIXLEY,
Secondée d'une excellente Compagnie Dramatique et faisant maintenant, avec un plein succès, sa tournée aux Etats-Unis, dans son plus grand triomphe américain,
M'LISS,
CHILD OF THE SIERRAS.
Introduisant les chansons les plus nouvelles chansonnettes et mélanges. Les succès de Paris, Londres et New York, et arrangés expressément pour elle.
Dimanche, 7 février—Fanny Davenport dans "Fedora." 30jan—

GRAND OPERA HOUSE.
Rue du Canal.
D. BIDWELL..........Directeur
POUR UNE SEMAINE SEULEMENT.
Dimanche 31 Janvier,
Star Dramatic Company.
Dans la pièce de Guy Carleton,
VICTOR DURAND!
TROIS MATINÉES.
Lundi..........LES DEUX ORPHELINES
Jeudi..........MARI ET FEMME
(Matinée et Soirée)
Vendredi..........VICTOR DURAND
Pas de Représentations Samedi.
NOTE—Le Star Dramatic Company fera une tournée de quatre semaines, visitant plusieurs villes, et reviendra à la Nouvelle-Orléans le 7 mars pour la balance de la saison avec un nouveau répertoire de pièces.
La semaine prochaine—M'LLE AIMÉE.

L'Association de Bienfaisance Mutuelle du
PÉLICAN
—DONNERA UN—
Grand Bal Paré et Masqué
—DANS LA—
SALLE DE L'OPÉRA.
Samedi, 30 janvier.
ENTRÉE..........UN DOLLAR
On peut obtenir des invitations pour dames en s'adressant aux membres ou dans la salle No 51, rue Bienville.
Le privilège de la buvette, du restaurant, etc., sera vendu à l'encan DIMANCHE, 24 du courant, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, par Placide J. Spear, encanteur.
10 janv—10,17an30

Compagnie d'Assurances du Sud,
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Troisième Etat de Situation.

Conformément aux exigences de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires de l'année expirant le 31 Décembre 1885:

PRIMES REÇUES.

Sur risques d'incendie	$247,415 87	
Sur risques de rivière	13,108 89	
Sur risques de [illegible]	6,398 08	
		$266,922 84
Ajoutez: Primes non échues de 1884		49,279 56
Total primes		$316,202 40
Ajoutez: Intérêt et escomptes	$ 20,543 51	
Sauvetage	119 60	
		20,663 11
Total recettes		$336,865 51
Déduisez: Pertes payées sur incendies	$109,803 74	
Pertes payées sur rivières	231 67	
Pertes payées sur mer	4,509 43	
Total pertes payées	$114,544 84	
Primes remboursées et réductions	70,564 32	
Réassurances	10,358 94	
Taxes et licences	5,279 45	
Frais—Bureau, agences, Bureau des Réassureurs, appareils Babcock et Corps de Sauvetage, loyer, annonces, etc	26,657 58	
		227,400 43
		$109,465 08
Réserves pour les primes non échues	$ 60,589 31	
Réserve pour pertes réglées et non réglées	20,823 35	
Divers comptes non soldés de Décembre 1885	1,314 92	
Reliquat	26,737 49	
		$109,465 08

ACTIF.
Aux cotes du marché.

Comptant en caisse	$ 86,171 60
$40,000 Bons des Etats Unis 4 pour cent	49,200 00
120,000 Bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans, (émission Crossman)	126,000 00
50,000 Bons à prime	49,000 00
Prêts sur nantissements payables sur demande	47,677 37
Prêts sur première hypothèque, immeubles en ville	6,653 32
100 actions de la Compagnie d'assurance Home de la Nlle-Orléans	2,400 00
50 actions de la Compagnie du chemin de fer Crescent City	3,750 00
1 action de la Bourse aux Produits de la Nlle-Orléans	100 00
Un bon de la Compagnie de Pompiers de St Bernard	50 00
Primes en voie de perception	35,939 51
Meubles, installations, coffres, mappes, etc	9,000 00
	$408,941 80

PASSIF.

Actions capital payées	$300,000 00
Dividendes non réclamés	3,645 38
Réserve pour les primes non échues	60,589 31
Réserves pour les pertes réglées et non réglées	20,823 35
Réserve pour divers comptes non payés de décembre 1885	1,914 93
Fonds de réserve	2,356 80
Surplus (non compris l'intérêt-dividende de juillet 1885)	19,212 03
	$408,941 80

L'exposé ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait sous serment et signé pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 14 janvier 1886.
M. T. DUCROS, Notaire,
138 rue Gravier.

NOUVELLE-ORLEANS, 14 janvier 1886.
A une assemblée de la Direction de cette Compagnie, tenue le 12 de ce mois, il a été unanimement résolu de payer sur demande, des profits de l'année 1885, le dividende-intérêt semi-annuel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital, faisant HUIT POUR CENT en 1885.
SCOTT McGEHEE,
15 janv—1m Secrétaire.

Spectacles, Bals, &c.

THEATRE DE L'OPERA.
Samedi, Matinée:
GIROFLÉ - GIROFLA.
DIMANCHE SOIR.
LE CŒUR ET LA MAIN.
Les billets sont en vente dès VENDREDI.
LUNDI. Grande Représentation. Bénéfice de l'EXPOSITION.
LA FILLE DE Madame ANGOT
MARDI. Bénéfice de M. CHAMONIN.
29jan—2t

THEATRE DE L'OPERA.
LUNDI, 1er FEVRIER.
Grande représentation au bénéfice de l'Exposition.
On jouera:
LA
Fille de Mme Angot
Opérette en 3 actes. Musique de Lecocq.
Une pièce pour enfants, arrangée par Madame J. B. Lallande sera représentée avant l'operette.
On commencera à 8 heures.
PRIX DES PLACES.
Parquets et Premières..........$2 00
Secondes, avec chaises réservées..........50 cts
Admission générale..........$1 00
Contrôle à l'Etoile Rouge. 30 jan—

THEATRE DE FARANTA.
Coin Orléans et Bourbon.
A cinq minutes de marche de la rue du Canal.
La semaine commençant le LUNDI 25 janvier.
Tous les soirs, matinées mercredi, samedi et dimanche.
I. W. BAIRD'S
MAMMOTH MINSTRELS.
Admission..........10 cents
Lundi 1er fevrier.—**Jennie Gholef Combination.**
24 janv—

Musée de Dix Sous de Robinson.
Admission pour tout voir, 10 sous.
PATRONISÉ PAR L'ÉLITE.
Les sièges dans le théâtre ont été élevés, à grands frais, et maintenant chacun a une pleine vue de la scène. Un certain nombre de sièges sont réservés pour les personnes de couleur.
NOUVEAUX ATTRAITS:
The Great Balabrega,
Magicien Suédois.
L'homme le plus mystérieux qui existe au monde.
Des Spiritualistes le reconnaissent comme un medium d'un pouvoir incomparable.
Miss Emma Lynden.
et sa troupe de serins savants.
Zeltner et Christie.
All Star and Specialty Pantomime Company, dans la farce toujours amusante
Humpty Dumpty et autres attractions.
Spectacle Entièrement Nouveau sur la Scène.
N'oubliez pas d'amener les enfants. 28 jan—

PANORAMA
BATAILLE DE PARIS,
Coin des rues Canal et Dauphine.
OUVERT TOUS LES JOURS,
LE DIMANCHE COMPRIS.
De 8 heures 30 du matin à 10 heures 30 p. m.
Entrée—Adultes, 50 Cts. Enfants, 25 Cts.
11 déc—

Nouvelles Marchandises reçues.
NOUVELLES NATTES DE CHINE.
Tapis de Bruxelles à 70 cts la yarde
A. Brousseau's Son
23 & 25....Rue de Chartres....23 & 25
—NOUVEAUX GENRES—
Moquettes, Velours, Bruxelles,
avec et sans bordures.
Stores, Rideaux de dentelle,
Toiles cirées, Linoleums,
Nattes de Coco et de Napin
Spring Rollers de Hartshorn aux prix de fabrique.
6 oct—1an

ELKIN & CIE,
100...RUE DU CANAL...100
Ont reçu leur stock d'automne et d'hiver de
TAPIS
Nouveaux modèles, très élégants, de **Axminsters, Moquettes, Velours, Body Bruxelles, Tapestry Bruxelles,** avec bordures assorties, ainsi qu'un choix (importation spéciale) de:
TAPIS de VELOURS ANGLAIS
RIDEAUX,
Derniers genres.
Suisses, Crêtes, Madras et Portières Torcoman.
Nouveaux modèles de: Toiles Cirées, Linoleums et Corticines.
Grand choix de: Devants de cheminée, et Centre Velours, Smyrnes, Orientals, Dughestan, Punjaubs, Moquettes, etc.
Stores pour Fenêtres, de modèles nouveaux le dernier genre.
Aussi—Une grande variété d'articles de tapisserie.
26 oct 85—1an

COKE! COKE!! COKE!!!
GAB. VILLERÉ,
Autrefois **VILLERÉ & HÉBRARD.**
Agent de la Soddy Coal Co. Marchand de Charbon et de Coke de Pittsburg et du Tennessee. Seul agent de l'"Arkansas Steam Smokeless Coal."
Bureau, 173 rue Commune. 1er jan—1m

BASILE BARÈS.
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.
VENANT d'être reçu un assortiment de célèbres Pianos de Gaveau de Paris avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécanismes de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.
Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

Compagnies d'Assurances
LIVERPOOL
and LONDON
and GLOBE,
Sur aux, coin des rues Gravier et Carondelet.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS:
J. F. SCHRODER, président.
NEWTON BUCKNER, A. DELVAILLE,
RODOLPH WOESTE.
Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.
L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit:
Actif..........$4,407,800 24
Passif..........2,670,383 44
Surplus..........$1,737,416 75
Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la Compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.
HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant-secrétaire résident.
F. LOW, député-assistant secrétaire résident.
12nov. '85—1an—V&C.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 29 JANVIER—CLASSE No 24.
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
51	64	53	17	31	7	56	35	50	69	41	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage [illegible]
Ce 29 janvier 1886—4 heures P. M.
[illegible]